Studio m-corporelle

Conditions générales

Cours collectifs de Yoga & Pilates

Ces conditions s'appliquent aux cours collectifs de Yoga & Pilates du Studio m-corporelle à Gland. Les cours durent 55 minutes.

1 Accès aux cours et abonnements

Avec le même abonnement, vous pouvez passer du yoga au Pilates, changer de créneau et venir plusieurs fois par semaine. Chaque cours suivi décompte une séance. Vous pouvez utiliser les séances achetées jusqu'à l'échéance de votre abonnement.

L'abonnement est personnel et prend fin à son échéance, sans renouvellement automatique. Vérifiez votre solde sur la tablette et validez votre présence avant chaque cours. Si le solde est épuisé, adressez-vous au studio pour le régulariser.

Pendant les vacances scolaires, réservez votre place pour les cours maintenus. En période ordinaire, vous pouvez venir sans réservation aux cours réguliers.

2 Initiation au Pilates

L'initiation est proposée sur rendez-vous, en individuel ou en petit groupe de cinq personnes au maximum. Le tarif dépend du nombre de participants. Une séance collective de Pilates fondamental est offerte après l'initiation.

Si vous débutez ou hésitez sur le cours à choisir, contactez-moi. En cas de douleurs ou de difficultés articulaires, musculaires ou tendineuses, je recommande une séance individuelle avant de rejoindre un cours collectif.

3 Tarifs, découverte et paiement

Les tarifs et les durées de validité figurent dans la rubrique Tarifs du site. Les prix affichés comprennent la TVA, le cas échéant. Il n'y a pas de frais d'inscription.

La semaine découverte coûte CHF 60 et s'utilise une seule fois. Elle donne accès aux cours collectifs de Yoga & Pilates. Le studio peut exceptionnellement offrir un cours d'essai.

Le règlement se fait avant le premier cours. Pour les abonnements de 10 séances ou plus, privilégiez le virement bancaire. Indiquez la date de début et la formule choisie. Le paiement en espèces est possible sur place. Pour les montants supérieurs à CHF 100, merci de privilégier le virement aux paiements par TWINT.

Conditions générales

Vacances, reports et consignes de pratique

4 Vacances et changements de planning

Le studio ferme cinq semaines en été, généralement de mi-juillet à mi-août, et deux semaines en principe à Noël. Ces deux semaines peuvent être déplacées à une autre période de vacances scolaires. Le planning est allégé en février, en avril et en octobre.
Consultez le site du studio pour connaître les dates de fermeture et les cours maintenus. Les modifications et annulations de cours sont annoncées sur la page d'accueil, parfois le jour même.

5 Reports et absences

Si la fermeture d'été coïncide avec votre abonnement de 3 ou 6 mois, le studio peut prolonger sa validité jusqu'à cinq semaines. Pour l'autre fermeture de deux semaines, un report de deux semaines peut être accordé aux abonnements de 3 mois qui coïncident avec cette période.

En cas d'interruption de plus d'un mois et de moins de six mois liée à une maladie, à un accident ou à une grossesse, vous pouvez demander un report sur présentation d'un certificat médical indiquant la durée de l'incapacité.

Les absences personnelles ne donnent en principe pas lieu à un remboursement.

6 Pratique et utilisation des accessoires

Signalez avant le cours toute limitation utile à la pratique. En cas de doute sur la compatibilité d'une posture avec votre état de santé, demandez conseil à un professionnel de santé, en particulier avant de pratiquer des inversions.

Pour le hamac et le mur, portez des chaussettes et un t-shirt à manches. Pour le hamac, retirez bijoux et barrettes. Si vous portez des lunettes, parlez-en à l'enseignante avant de commencer. Le poids maximal autorisé pour utiliser le hamac est de 75 kg.

7 Responsabilité et effets personnels

Respectez les consignes de l'enseignante et signalez toute douleur ou tout malaise pendant le cours. Gardez vos objets de valeur avec vous. Le Studio m-corporelle ne peut se tenir responsable, vous participez aux séances d'entrainement sous votre entière responsabilité ;